

Liste de contrôle pour la reprise de l'exploitation hivernale du CN

Si l'embranchement d'un client est fermé pour des raisons de sécurité, la liste de contrôle ci-dessous doit être remplie par le client ou une personne désignée, puis envoyée au CN avant la reprise du service. Cette liste est indépendante des exigences d'inspection régulière des voies.

NOM DU CLIENT : _____ DATE DE L'INSPECTION : _____

ADRESSE DE L'INSTALLATION : _____

1. Aucun wagon n'obstrue une voie adjacente.
2. Aucun wagon n'est stationné dans les 25 derniers pieds d'une voie.
3. Aucun wagon ne comporte de la glace ou de la neige accumulée sur ses roues.
4. Toutes les ornières ont au moins une profondeur de 1,5 po et une largeur de 3 po par rapport aux rails.
5. Les aiguillages sont exempts de glace et de neige.
 - Chaque aiguillage peut être facilement orienté dans les deux directions sans effort excessif susceptible de causer des blessures.
 - Il n'y a pas de neige ou de glace autour des leviers de manœuvre.
 - La neige et les débris ont été enlevés de la zone entre l'aiguille décollée et son contre-aiguille.
 - La neige et les débris ont été enlevés entre les rails le long des aiguilles (sur environ 4 pi).
 - La neige a été retirée des contre-aiguilles et entre les traverses où des tringles sont installées.
 - La neige a été retirée sur les traverses sur une distance de 10 pi de part et d'autre de l'aiguille.
 - L'entrepreneur a examiné tous les aiguillages et s'est assuré que les aiguilles forment un bon contact avec leur contre-aiguille et que leur pointe n'est pas écaillée. Si on peut glisser une carte de crédit le long des 6 premiers pouces de l'aiguille, l'aiguille doit être rajustée avant que le service ne puisse reprendre.
6. Il n'y a pas de risques de trébuchement le long de la voie sur une largeur de 6 pi.
7. Il n'y a pas de gabarit réduit sans panneau d'avertissement.
8. On s'est assuré que du sable ou du sel est répandu dans les aires de déplacement glacées, plus particulièrement près des voies.
9. Le nombre approprié de freins à main a été serré sur les wagons (consulter le Guide de sécurité à l'intention des clients à ce sujet).
 - Le nombre minimal de freins à main à serrer est de un. Il faut serrer un frein à main additionnel tous les dix wagons, jusqu'à un nombre total maximal de cinq **pour les voies présentant une déclivité de moins de 0,4 %**.
 - 1 wagon = 1 frein à main
 - 2 wagons = 1 frein à main
 - 10 wagons = 2 freins à main
10. Le panneau indicateur de dérailleur se trouve à 8 pi du sol et à 8 pieds du rail.
11. Le dérailleur est peint en jaune vif, est muni d'une poignée en bon état et est verrouillé en position de déraillement.
12. La neige est empilée à au moins 12 pi des voies et passages à niveau.
13. Les clôtures et barrières sur la propriété du client sont bien verrouillées au moyen d'un cadenas partagé.
14. Il n'est pas obligatoire de prendre des photos, mais cette mesure est fortement recommandée au cas où il y aurait des divergences.

En tant que signataire autorisé de l'entreprise, je déclare par la présente que tous les éléments de la liste ci-dessus ont été vérifiés et qu'ils respectent les exigences prescrites par les normes de sécurité du CN. Je déclare que le CN peut donc à nouveau utiliser les voies en toute sécurité. De plus, je comprends et j'accepte que, nonobstant ce qui précède, le CN peut, à sa seule discrétion, déterminer que les voies ne sont pas sécuritaires et refuser par conséquent d'assurer le service ferroviaire.

Certains éléments ci-dessus ne sont pas conformes aux normes de sécurité du CN. Les voies doivent demeurer hors service.

NOM :

SIGNATURE :

COMPAGNIE :